

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Brookfield et La Caisse finalisent l'acquisition de Boralex

Montréal (Québec) Canada, le 14 août 2026 – Boralex inc. (« **Boralex** » ou la « **Société** ») (TSX : BLX), Brookfield et La Caisse ont annoncé aujourd'hui la clôture de l'acquisition annoncée précédemment de Boralex par Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, dont Brookfield Renewable Partners, et La Caisse (l'« **acheteur** »), au moyen d'un plan d'arrangement prévu par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« **arrangement** »).

Aux termes de l'arrangement, l'acheteur a acquis la totalité des actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation de Boralex (les « **actions** ») au prix de 37,25 \$ en espèces par action.

L'acheteur a fait en sorte que soient remis à Services aux investisseurs Computershare inc. (« **Computershare** »), le dépositaire dans le cadre de l'arrangement, les fonds nécessaires pour lui permettre de faire les paiements aux actionnaires de Boralex aux termes de l'arrangement. Conformément à l'arrangement, Computershare fera les paiements aux actionnaires de Boralex dès que possible suivant la date des présentes.

Des lettres d'envoi ont été transmises aux actionnaires inscrits et sont également accessibles sous le profil de Boralex à l'adresse www.sedarplus.ca. Elles expliquent comment les actionnaires inscrits peuvent déposer leurs actions et en obtenir le règlement. Les actionnaires inscrits doivent remettre leurs lettres d'envoi dûment remplies à Computershare afin de toucher la contrepartie à laquelle ils ont droit pour leurs actions.

Par suite de la réalisation de l'arrangement, il est prévu que les actions seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto vers le 17 août 2026. Boralex a demandé de cesser d'être un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada où la Société est actuellement un émetteur assujéti.

Boralex exercera ses activités de manière indépendante à la suite de la clôture de l'acquisition. À l'instar des avantages constatés sur les autres plateformes de Brookfield, cet investissement de Brookfield et de La Caisse contribuera à faire progresser la mission de la Société, qui est de fournir une énergie renouvelable abordable, et lui permettra de répondre à la demande croissante liée à l'électrification, à la réindustrialisation, à la transformation numérique et aux impératifs de sécurité énergétique.

Déclaration selon le système d'alerte

Conformément aux exigences du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat* et du *Règlement 62-103 sur le système d'alerte et questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés*, l'acheteur produira une déclaration selon le système d'alerte concernant sa participation à l'arrangement, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Une copie de la déclaration selon le système d'alerte sera déposée auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes et sera accessible sur le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements et une copie de la déclaration selon le système d'alerte de l'acheteur, communiquez avec Camille Laventure, conseillère principale, affaires publiques et communications externes de Boralex (+1 438 883-8580 / camille.laventure@boralex.com). Par ailleurs, La Caisse produira également une déclaration selon le système d'alerte concernant sa participation à l'arrangement, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Une copie de la déclaration selon le système d'alerte sera déposée auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes et sera accessible sur le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements et une copie de la déclaration selon le système d'alerte de La Caisse, communiquez avec Jean-Benoit Houde (+1 514 847-5493 / medias@lacaisse.com).

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 35 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a augmenté de plus de 50 % atteignant 3 822 MW. Nous développons un portefeuille de projets en développement et Chemin de croissance à près de 8,2 GW dans l'éolien, le solaire et les systèmes de stockage d'énergie par batterie, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, reconnue comme la 7e entreprise la plus responsable au Canada par « Corporate Knights », participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX. Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedarplus.ca. Suivez-nous sur [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

À propos de Brookfield

Brookfield Asset Management Ltd. (TSX : BAM; NYSE : BAM) est un gestionnaire d'actifs alternatifs de premier plan à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion de plus de 1 billion de dollars dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit. Nous investissons à long terme les capitaux de nos clients en mettant l'accent sur les actifs réels et les activités liées aux services essentiels qui constituent le fondement de l'économie mondiale. Nous offrons une gamme de produits de placement alternatifs à des investisseurs partout dans le monde, notamment des régimes de retraite publics et privés, des fonds de dotation et des fondations, des fonds souverains, des institutions financières, des sociétés d'assurance et des investisseurs en gestion privée. Nous tirons parti de l'expérience de Brookfield à titre de propriétaire et exploitant pour investir de façon à créer de la valeur et générer de solides rendements pour nos clients, tout au long des cycles économiques. Pour obtenir plus d'information, visitez notre site Web au www.bam.brookfield.com.

Brookfield exploite Brookfield Renewable Partners (TSX : BEP.UN, BEPC; NYSE : BEP, BEPC), l'une des plus importantes plateformes d'énergie renouvelable et de solutions durables dans le monde dont les titres sont cotés

en bourse. Notre portefeuille d'énergie renouvelable se compose d'installations hydroélectriques, d'installations éoliennes, d'installations solaires commerciales, d'installations solaires photovoltaïques et d'installations d'accumulation, et nos actifs de solutions durables comprennent notamment notre investissement dans une entreprise de services nucléaires mondiale de premier plan et des investissements dans des projets de capture et de stockage du carbone, de gaz naturel renouvelable agricole, de recyclage de matériaux et de capacité de fabrication au moyen d'électrocarburants.

À propos de La Caisse

La Caisse investit depuis plus de 60 ans avec un double mandat : générer des rendements optimaux à long terme pour ses 48 déposants, qui représentent plus de 6 millions de Québécoises et Québécois, tout en contribuant au développement économique du Québec.

Comme groupe mondial d'investissement, La Caisse est active dans les grands marchés financiers, en placements privés, en infrastructures, en immobilier et en crédit privé. Au 30 juin 2026, son actif net s'élevait à 552 G\$ CA. Pour en savoir plus, visitez [LaCaisse.com](https://www.lacaisse.com), [LinkedIn](#) ou [Instagram](#).

La Caisse est une marque de commerce propriété de la Caisse de dépôt et placement du Québec, protégée au Canada et dans d'autres juridictions, et utilisée sous licence par ses filiales.

Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières pertinentes, y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, qui reflètent les opinions actuelles concernant, entre autres, l'exploitation et le rendement financier (collectivement, les « déclarations prospectives »). Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de résultats, d'événements ou de conditions à venir. Les estimations, attentes et hypothèses de Boralex sont intrinsèquement assujetties à des incertitudes considérables sur le plan des affaires, de l'économie, de la concurrence et des autres éventualités en ce qui concerne des événements futurs, si bien qu'elles pourraient changer. Les déclarations prospectives se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « s'attendre à », « prévoir », « croire », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer de », « pouvoir » et « devoir », ainsi qu'à l'emploi d'expressions au même effet.

Plus particulièrement, les déclarations relatives à l'arrangement, notamment le moment prévu des paiements aux actionnaires de la Société, la radiation des actions de la Société et la perte du statut d'émetteur assujetti de la Société, sont des déclarations prospectives. Les déclarations et l'information prospectives sont fondées sur les croyances, les hypothèses et les attentes de Boralex quant à son rendement futur, compte tenu de toute l'information dont elle dispose actuellement.

Les déclarations prospectives font intervenir des risques et des incertitudes connus et inconnus, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Boralex, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Les risques et incertitudes relatifs à l'arrangement comprennent notamment les suivants : la possibilité que les actions ne soient pas radiées de la cote de la Bourse de Toronto selon l'échéancier actuellement prévu et qu'elles ne soient pas radiées du tout, en raison d'un défaut de respecter, en temps opportun ou autrement, les conditions nécessaires à la radiation des actions ou pour d'autres raisons, ainsi que d'autres risques et incertitudes concernant Boralex, notamment ceux

décrits dans les rubriques portant sur les facteurs de risque et les incertitudes des rapports de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le trimestre clos le 31 mars 2026.

Les lecteurs sont priés de porter une attention particulière à ces risques ainsi qu'aux autres incertitudes, facteurs et hypothèses qui précèdent lorsqu'ils évaluent les déclarations prospectives, auxquelles ils ne doivent pas se fier indûment et qui sont fondées uniquement sur les renseignements dont nous disposons à la date du présent communiqué. Sauf si la loi l'exige, Boralex ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prospectives, écrites ou verbales, à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

Renseignements

Boralex

Médias	Relations avec les investisseurs
Camille Laventure Conseillère principale, affaires publiques et communications externes Boralex inc. 438 883-8580 camille.laventure@boralex.com	Stéphane Milot Vice-président, relations avec les investisseurs Boralex inc. 514 213-1045 stephane.milot@boralex.com

Brookfield

Médias	Relations avec les investisseurs
Carina Uehara Brookfield +1 212 417-2482 carina.uehara@brookfield.com	Alex Jackson Brookfield Renewable Partners +1 647 484-8525 alexander.jackson@brookfield.com
	Jason Fooks Brookfield Asset Management +1 212 417-2442 Jason.fooks@brookfield.com

La Caisse

Équipe des relations médias
+1 514 847-5493 medias@lacaisse.com

Source : Boralex inc.